

CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Mardi 19 avril 2016

Secrétaire de séance : Laurence Médini

1. Installation du conseil d'école

Présents :

Equipe de direction

Lucien Amiach : Directeur du primaire

Inès Navarro : Directrice du primaire

Joachim De Sousa : Proviseur du Lycée

Manuel Bautista : DAF

Enseignants :

Nathalie Lamarque-Persyn : EMFE

Ecole Maternelle : Laurence Médini, Maria Fernanda Ratti, Céline Roblès.

Ecole Elementaire: Anne Marie Cauchy, Monique Lafosse, Adriana Spina, Fanny Poncet, Isabelle Lamorlette, Régine Douzenel,

Parents d'élèves :

Sol Bazzana, Maria Veronica Bertora, Florencia Bullrich, Sandrine Bellée, Karina Darsonville, Gisèle Prunes, Paula Scaglione, Ignacio Tedesco, Marivi Wadel, Miriam Garcia Martinez

Responsable activités périscolaires: Jorge Lanot

Absents excusés :

Françoise Mattossi IEN zone AMSUCA en poste à Buenos Aires. Véronique Gardey, enseignante maternelle, Christine Bruno enseignante élémentaire, Pablo Perel parent d'élève.

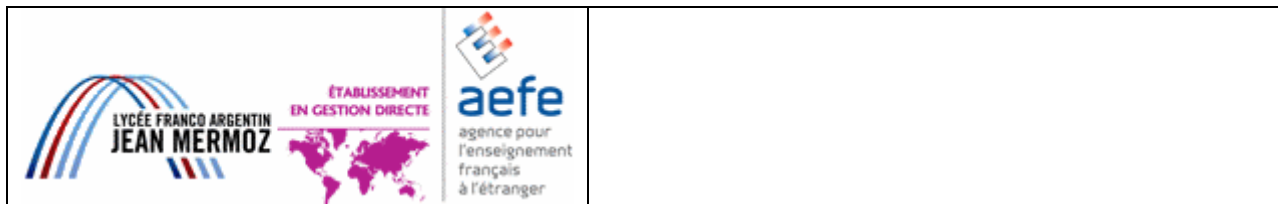
Parents d'élèves absents : Laura Casanova, Chabela Melchor, Angel Perfumo, Gisèle Prunes, Séverine Trannoy, Juan F Sarquis.

2. Approbation du règlement intérieur

Après lecture des modifications, il est approuvé à l'unanimité. Les modifications portent sur l'entrée des classes maternelle hébergées côté élémentaire et présentation du nouveau carnet de suivi des apprentissages qui remplacera cette année le livret scolaire remis aux élèves de maternelle.

M. Tedesco signale que le règlement en espagnol n'a pas été actualisé sur le site du Lycée depuis 2010. Nous vérifierons cette information et remettrons si besoin était la page à jour.





3. Bilan de rentrée (Évolution des effectifs – structure pédagogique-Equipe (départs- arrivées prévus)

La rentrée s'est faite dans de bonnes conditions.

Pas de difficulté particulières notées, ni par les parents, ni par les enseignants. Nous avons cette année, comme nous nous y étions engagés, accompagné les élèves de CP de l'entrée jusqu'à la cour. Ce dispositif a duré une quinzaine de jours.

Activités périscolaires

Les activités péri scolaires prennent le relais de l'école dès la sortie des classes à 15h30.

Jorge Lanot, responsable des activités présente un bilan de rentrée.

Les Activités prennent le relais de l'école après les cours de 15h30 à 17h30 et après 11h30 le mercredi et le vendredi en maternelle. Les élèves sont préinscrits pendant 1 mois d'essai. Une quarantaine d'activités est proposée. 24 en espagnol, 3 en français, 11 dans les 2 langues et 2 en anglais. 843 inscriptions ont été enregistrées qui correspondent à 333 élèves. Après ce mois d'essai seules les activités ayant un nombre suffisant d'inscrits seront maintenues. Mme Roblès demande aux familles des élèves de maternelle si elles peuvent communiquer aux enseignants les jours et les activités pratiquées par leurs enfants.

Effectifs à la rentrée de mars

Maternelle

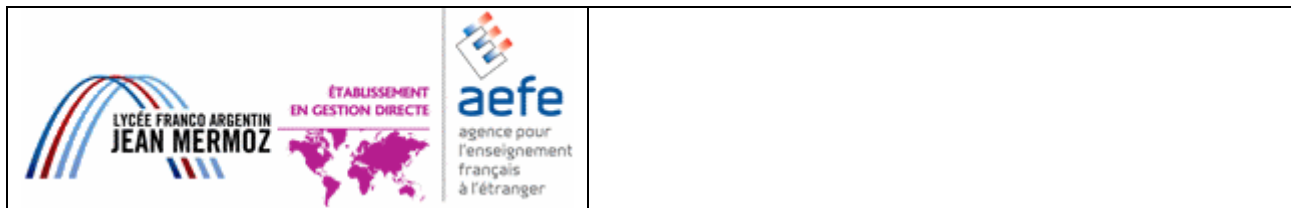
Elémentaire

Primaire

2014	280	12,0	23,3	0,4%		473	21,0	22,5	0,2%		753	33,0	22,8	0,3%
2015	271	12,0	22,6	-3,2%		478	21,0	22,8	1,1%		749	33,0	22,7	-0,5%
2016	251	12,0	20,9	-7,4%		468	20,0	23,4	-2,1%		719	32,0	22,5	-4,0%

Nationalités

	Maternelle				Elémentaire				Total primaire			
2014	98	63	168	14	206	137	234	33	131	200	396	47
	35,0%	64,3%	60,0%	5,0%	43,6%	66,5%	49,5%	7,0%	17,4%	152,7%	52,6%	6,2%
2015	89	58	157	17	195	132	255	30	284	190	412	47
	31,8%	65,2%	56,1%	6,1%	41,2%	67,7%	53,9%	6,3%	37,7%	66,9%	54,7%	6,2%
2016	93	69	143	12	176	116	258	34	269	185	401	46
	33,2%	74,2%	51,1%	4,3%	37,2%	65,9%	54,5%	7,2%	35,7%	68,8%	53,3%	6,1%
	<i>FR</i>	<i>dont BN</i>	<i>NAT.</i>	<i>TIERS</i>	<i>FR</i>	<i>dont BN</i>	<i>NAT.</i>	<i>TIERS</i>	<i>FR</i>	<i>dont BN</i>	<i>NAT.</i>	<i>TIERS</i>



Structure pédagogique

Maternelle

Plein temps	11	78,6%
50% du temps	2	14,3%

12 classes : 4PS ; 4MS ; 4GS

(2 professeurs d'espagnol interviennent dans le cadre du dispositif langue en maternelle)

Elémentaire

TOTAL ENSEIGNANTS	F	19
20	M	1
Plein temps	20	100%

20 classes : 4 CP ; 4 CE1 ; 4 CE2 ; 4 CM1 et 4 CM2

(1 enseignante Classe d'appui linguistique et 1 professeur d'anglais sur le cycle 3)

Suppression du 5^{ème} CM2. Karine Acosta reprend la classe CAL à mi-temps avec Laura Verra.

Equipe pédagogique (départs de juillet et arrivées d'août)

Départs : Régine Douzenel ; Christine Bruno, Fanny Poncet et Lucien Amiach

Arrivées : Virginie Giroux, Valérie Pipolo, Eve Tomas et Jean Marc Ferrer Directeur nommé par l'AEFE.

Marion Peralta remplace Mariana Oliveri sur un mi-temps.

Florence Santiago remplace Marion Peralta en BCD maternelle.

Sofia Paoloni remplace Mercedes Langarica en disponibilité jusqu'au mois de septembre.

Ana Clara Dye a la responsabilité de la permanence du soir et prend deux heures de BCD le jeudi après-midi en remplacement d'Irène Pomar en disponibilité de ces 2 heures pour l'année.

Sur le temps de la permanence à partir de 16h30, Ana Clara qui est enseignante s'occupe des élèves qui ont des leçons à apprendre ou des devoirs.

Le mot du Directeur.

Je remercie les enseignants qui quittent l'établissement pour la qualité de leur travail et leur implication dans cet établissement dont la problématique est particulière. Fonctionner à partir du programme français harmonisé dans les deux langues n'est pas chose simple. Les dispositifs complexes appellent des réponses pédagogiques adaptées qui vu de l'extérieur sont difficiles à comprendre. Ce travail impose une collaboration et un travail en équipe qui demande beaucoup de temps et d'investissement. L'ensemble des enseignants de l'école est engagé sans concession dans ce processus. Les familles qui connaissent un fonctionnement traditionnel sont souvent surprises en arrivant mais la grande majorité d'entre elles adhèrent au projet et y voient la plus-value pour leurs enfants.

Le métier d'enseignant demande une expertise reconnue par nos institutions. La confiance accordée par les parents aux enseignants est la clé de voute de la réussite des élèves et la condition d'une école qui travaille en toute sérénité.

Inès la Directrice Argentine remercie Lucien pour ces années de coopération éducative de très bonne qualité. De nombreux dossiers ont évolués grâce à ce partenariat fructueux.



Question des parents : Mise en place d'une aide aux devoirs.

Madame Bullrich demande si une aide aux devoirs peut-être proposée après le temps scolaire. Elle soulève la question de la permanence actuelle qui accueille des élèves qui ont des frères et sœurs scolarisés dans le second degré.

Le Directeur : Ce dispositif a été mis en place pour faciliter la vie des familles et leur permettre de venir chercher leurs enfants scolarisés dans le secondaire après les cours jusqu'à 17h30. Les élèves en permanence sont dans un premier temps en récréation ou en pause dans la classe. Ce moment, où les élèves sont les plus nombreux est surveillé par Ana Clara Dye et Bruno Dotti. Régine Douzenel souligne que ce moment de détente est important et les élèves ont vraiment besoin de souffler après 15h30.

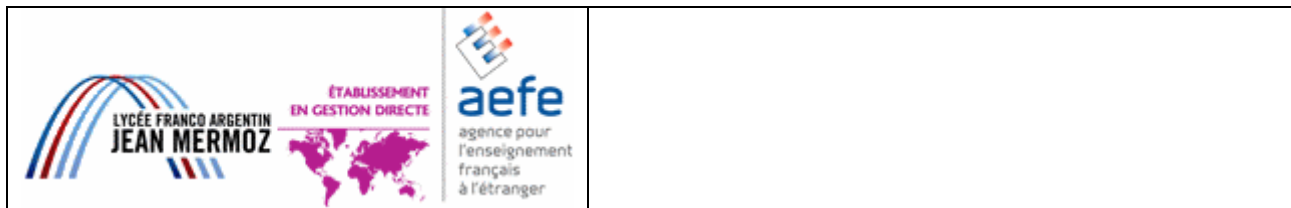
En deuxième partie de permanence, des jeux ou une aide aux devoirs ou leçons est proposée par Ana Clara.

La question de l'aide aux devoirs a été soulevée par les parents il y a trois ans et le dispositif n'a pas été retenu pour des raisons d'organisation. Beaucoup trop d'élèves à gérer, cela demandait un budget très important. Il ne s'agit pas comme le suggère les parents d'une activité péri scolaire. Cependant, il y a dans chaque classe quelques élèves dont les familles n'ont pas la disponibilité ou les compétences pour aider leurs enfants. Une réflexion dans le cadre du futur projet d'école en direction de ces élèves pourrait se mettre en place. Dans cette optique un dispositif pourrait être élaboré.

4. Présentation du fonctionnement des classes de CP en 2016.

EDT Espagnol :

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-9h30	CPA	CPB	CPC	CPD	CPA
9h30-10h30	CPC	CPC	CPD	CPA	CPD
10h35-10h50	Récréation		10h-10h15	Récréation	
10h50-11h50	CPB	CPA	CPB	CPA	Concertation (EPS CP ABCD)
13h25-14h25	CPD	EPS	11h30	CPB	CPC
14h10-14h25	Récréation			Récréation	
14h25-15h30	CPD	Arts visuels		CPB	CPC



RECAPITULATIF PAR NIVEAU :

classe	Enseignement de l'espagnol	Dispositif lecture
intervenants	L'enseignante d'espagnol :	Les enseignantes des classes prennent en charge un groupe d'élèves dans les classes de CP, de CE1 au premier semestre et GS à partir de novembre
élèves concernés	Tous les élèves de la classe	Tous les élèves de la classe : groupes de compétences en fonction des besoins et de la période de l'année. (minimum 8 séances par module d'apprentissage et par groupe)
GS	4 séances : Dispositif langue en maternelle • 4 séances de 45 minutes → 3 heures hebdomadaires	2 séances d'une heure à partir du mois de novembre en binôme avec la maîtresse de la classe. Continuité GS/CP
CP	• 4 séances d'une heure MDL • 1 séance d'une heure sociales → 5 heures hebdomadaires	2 heures hebdomadaires par groupe pris en charge toute l'année. 1 heure en binôme (projets bilingues) toute l'année.
CE1	50% du temps d'enseignement +2h de matières spéciales.	2 heures hebdomadaires par groupe pris en charge de mars à octobre

Inès intervient pour préciser que dans ce dispositif les mathématiques dispensées jusqu'à présent en espagnol sont enseignées en français.

Ce dispositif devrait se poursuivre l'an prochain dans la classe de CE1.

Ce dispositif est en cohérence avec le parcours linguistique de l'élève jusqu'au Lycée.

Les élèves qui auront été accueillis en maternelle selon un dispositif d'entrée progressif du français et qui pourront profiter des nouveaux aménagements jusqu'en CE1 devraient maîtriser suffisamment la langue française pour profiter à plein de la richesse du dispositif bilingue proposé à partir du CE2.

M. Tedesco a le sentiment que sa fille qui apprend des chansons en espagnol cette année oublie une partie de ce qu'elle connaissait lorsque que l'an dernier elle chantait en français.

Réponse : Elle apprenait également des chansons en espagnol et elle apprendra cette année des chansons en français.

Mme Bullrich félicite l'école pour la mise en place de ce dispositif et espère qu'il se poursuivra jusqu'en CM2.

Le directeur revient sur la richesse du bilinguisme étayé par ce nouveau dispositif qui permet aux élèves d'entrer dans un apprentissage construit du français avec plaisir tout en leur laissant le temps de maîtriser les outils.

Mme Poncet signale que dans le cadre du prolongement de ce dispositif en CE1, les élèves du CE2 bénéficieront de plus d'appui sur les moments de français.

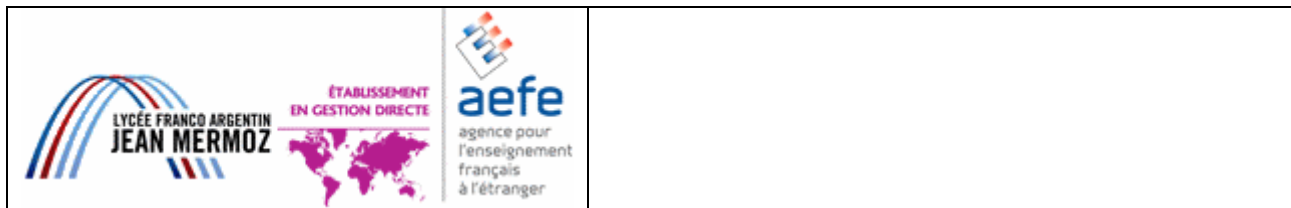
5. *Evaluations nationales CE2*

Information sur les modalités, la philosophie et la mise en œuvre des évaluations diagnostiques.

Communiqué du 9/09/2015 de Najat Vallaud-Belkacem Ministre de l'Education Nationale et de la recherche.

« Ces outils pour évaluer le niveau des élèves en français et en mathématiques au début de la classe de CE2 permettront de vérifier leurs compétences en lecture, écriture et mathématiques et prévenir en amont le décrochage scolaire.





À la différence des évaluations précédentes, elles ne sont pas faites pour alimenter des remontées statistiques vers les autorités académiques ou vers le ministère, mais pour aider les enseignants dans chacune de leurs classes à adapter leurs outils pour faire progresser les enfants vers la maîtrise des fondamentaux. »

Les évaluations nationales, préparées dès l'an dernier ont été proposées à nos élèves de CE2 en début d'année.

Mme Lamorlette informe les parents que les enseignants des classes de CE1, CE2 et CM1 ont travaillé ensemble pour sélectionner dans une banque de données les exercices qui ont constitué l'évaluation 2016. Les résultats permettent aux enseignants de mettre en place les aides (APC) spécifiques aux élèves et celles spécifiques aux groupes à partir des items les plus chutés.

6. Mise en place de l'APC (question des parents)

L'APC (Accompagnement Pédagogique Complémentaire) correspond à 36h année mis à la disposition des équipes pour l'appui à la mise en place des projets ou pour l'aide aux élèves en difficulté.

L'APC est mise en place pour tous les élèves de l'école primaire à partir de la maternelle MS.

L'idée étant pour l'école élémentaire de profiter des moments d'interventions des professeurs de matières spéciales pour venir en appui des élèves en difficulté sans ajouter des heures de présence pour ces élèves déjà fragilisés. Les modalités d'interventions sont adaptées en fonction des besoins (Co-intervention dans la classe ou intervention en dehors de la classe).

Mme Douzenel précise que la co-intervention en classe permet de remédier aux problèmes de décrochages scolaires.

Mme Lamorlette insiste sur le fait que ce mode d'intervention évite la stigmatisation des élèves, n'entame pas l'estime de soi et crée du lien.

En maternelle, l'enseignante intervient dans la classe de son binôme sur un des moments prévus dans le cadre du dispositif langue.

En 2015, le dispositif prévoyait des ateliers de renforcement linguistiques en français à l'oral en MS et GS. Les élèves sortaient de la classe et participaient à des ateliers d'oral, un des ateliers était consacré à l'aide. Cette année, la maîtresse libérée de ces élèves pendant l'intervention de la maîtresse d'espagnol intervient dans la classe d'une autre collègue enseignant en français dans le cadre d'ateliers d'oral alignés. Une des interventions est dédiée à l'aide aux élèves en difficulté. Ce dispositif très riche ou deux enseignantes et l'ASEM interviennent implique un véritable travail en concertation.

M. De Sousa informe les familles que l'établissement met cette année en place des cours de français pour les personnels de l'établissement. Cela permettra à l'avenir à toutes les ASEM d'intervenir dans le cadre de ces ateliers d'oral.

Autres dispositifs en place

Ces dispositifs sont mis en place selon un protocole bien rodé.

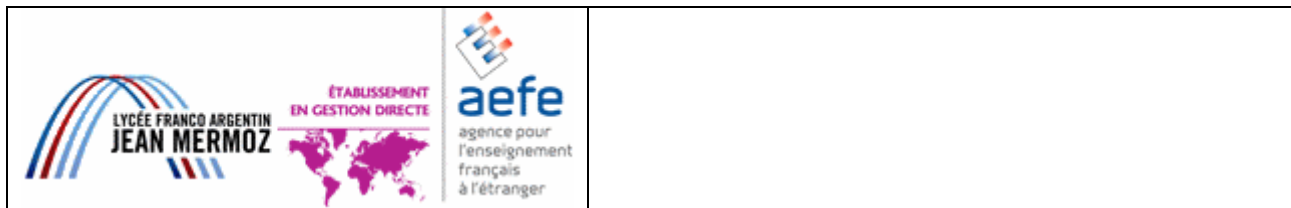
PAP (projet d'accompagnement personnalisé) pour les enfants diagnostiqués « Dys » (trouble spécifique du langage), PPS (Projet Personnel de scolarisation) pour les élèves en situation de handicap, PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) concerne les élèves dont les compétences scolaires ne sont pas maîtrisées (purement éducatif), PAI (projet d'accueil individualisé) concerne les élèves atteints de troubles de la santé.

7. Programme d'action du conseil école /collège

Objectifs :

Favoriser la continuité des apprentissages entre l'école et le collège





Favoriser l'adaptation au collège des élèves du primaire

Favoriser les échanges entre les élèves du primaire, ceux de 6^{ème}, la vie scolaire et les professeurs de CM2 et de 6^{ème}.

Programme d'action :

Visite dans les classes des élèves de CM2 en septembre et remise du livret d'accueil en 6^{ème}

Rallye maths dans le cadre de la semaine des sciences en octobre,

Olympiades d'EPS en décembre.

Distribution d'un livret d'accueil en 6^{ème}

Des réunions de travail sont programmées entre les professeurs de CM1/CM2 et 6^{ème} dans le cadre de la mise en place des nouveaux programmes.

8. Présentation de quelques actions du projet d'école 2013-2016

Le projet d'école intégré au projet d'établissement sera renouvelé pour la rentrée 2017.

Les actions du projet d'école qui sont présentées mettent en avant les questions des parents relatives à l'éducation à la citoyenneté et à la sécurité des élèves.

Le vivre ensemble : La présentation de ces actions répond à la question posée par les parents sur le harcèlement à l'école.

- **Vie scolaire**, les deux vies scolaires du premier et du second degré travaillent de concert et Thierry Fabiano, CPE au Lycée, pilote ce projet avec les Directeurs du primaire.

Récréations sur le temps scolaire :

Les récréations de la maternelle sont assurées par des enseignantes, des surveillants et des ASEM. Les récréations de l'élémentaire sont surveillées par les enseignants.

Pendant la pause méridienne.

En maternelle, les élèves de MS et GS (de 12h à 12h30) sont sous la responsabilité des surveillants et des ASEM.

En élémentaire, la surveillance des élèves dans la cour et à la cantine est partagée par les surveillants premier et second degré.

- **Conseil des élèves et formation des délégués.**

Concerne les élèves du CE1 au CM2. L'objectif étant de réserver dans les classes des espaces de débat permettant de travailler les compétences attendues dans les instructions officielles en instruction civique et morale. Donc améliorer le bien-vivre à l'école.

Les thèmes travaillés en 2015 étaient les suivants :

1^{ère} réunion : règles de politesse et de civilité, respect d'autrui, règles de sécurité

2^{ème} réunion : qu'est-ce qu'une situation de maltraitance ?

3^{ème} réunion : qu'est-ce que la discrimination ?

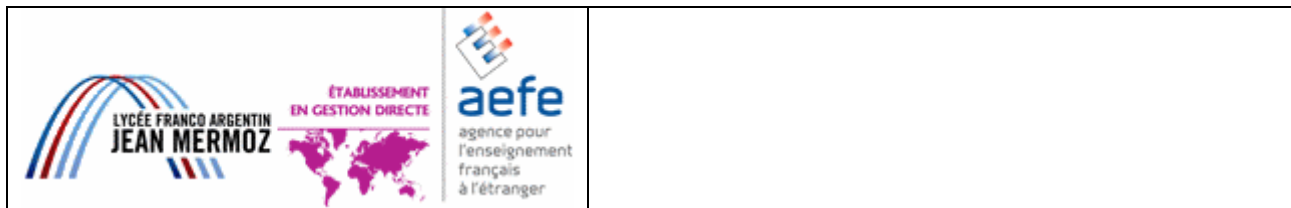
En 2016 : Inès fait la lecture d'un document produit l'an dernier par les élèves en conseil et qui sera finalisé cette année.

Ce protocole précisant les modalités de prise en charge de cette question sera affiché sur le site du Lycée une fois finalisé.

Les thématiques travaillées cette année :

- ⇒ La cour de récréation et les déplacements dans les escaliers (règlement, aménagement, organisation des espaces, gestion des conflits)
- ⇒ Le temps de midi (la cantine, la « vianda », les jeux, ...)
- ⇒ Propositions d'animations pour la journée des droits de l'enfant





Des espaces de parole sont organisés dans chaque classe dans les deux langues pour la préparation de ces conseils ou pour traiter d'autres problématiques qui surviennent.

Les délégués de CM2 participent aux actions de formation des délégués avec les élèves de 6^{ème}.

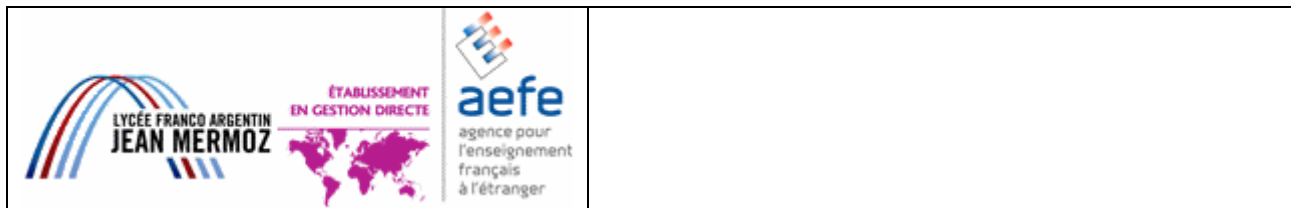
Une formation à l'utilisation responsable d'Internet (Cyber bullying) est proposée à tous les élèves de CM2 qui se verront délivrer un permis Internet. Un kit pédagogique réalisé par la gendarmerie française sera remis à chaque enseignant qui se chargera de la formation.

M. Bruno, responsable sécurité à l'Ambassade de France viendra dans les classes présenter le Kit et faire passer les tests aux élèves. Chaque permis délivré est signé de l'élève et cosigné des parents qui s'engagent à certaines règles de vigilance vis-à-vis de l'utilisation d'Internet.

- Projet d'éducation à l'environnement. Alimentation et création d'un jardin potager (Isabelle Lamorlette)
- Projet environnement des MS. Il s'agit de se réappropriier la cour de l'école maternelle en la décorant de fresques élaborées par les élèves. Le thème de l'environnement est central dans ce projet.
- Théâtre en trois langues (anglais, français et espagnol) sur le niveau CE2 porté par Dana Basso, Professeur d'anglais et comédienne.
- Projet d'échange culturel autour de la vie du sculpteur Argentin Manès. Sculpteur qui a vécu en France pendant la seconde guerre mondiale. Des œuvres sont exposées dans différents musées de Buenos Aires dont le « Bellas Artes ». Son fils qui vit à Buenos Aires a réalisé un documentaire sur la vie de son père et est disposé à venir donner une conférence. La visite d'un atelier est également prévue. Projet porté par les quatre enseignantes de CM1.
- Quinzaine des langues du monde du 21 juin au 1^{er} juillet projet porté par Nathalie Lamarque.
- Semaine des sciences et de l'environnement. Elle se déroulera la semaine du 29 août au 2 septembre. L'ensemble du Lycée est concerné et de nombreuses actions inter degré sont programmées.
- APP monde Ambassadeur en herbe dont la finale de la zone s'est déroulée à Sao Paulo au Brésil. La finale se déroulera à Paris.
- A partir du constat que les élèves ont un véritable engouement à parler français et espagnol, les enseignantes de GS proposent de créer du lien entre les deux langues à partir d'un livre de rondes et de jeux chantés dans les deux versions. Un conte serait également proposé dans les deux langues pour être théâtralisé.
- Un chorale en élémentaire est proposée cette année aux élèves de CM1 et CM2. 45 élèves sont déjà inscrits à cette activité du projet d'établissement qui se déroule en dehors du temps scolaire les jeudis de 15h30 à 16h30.

9. Sorties scolaires:





Les sorties scolaires sont organisées par les enseignants pour répondre à des besoins pédagogiques, elles viennent en appui des projets de classes. Deux sorties sont possibles par classe et pour l'année

Réalisées : CE2C et D jardin botanique en mars

CE2 A et B Musée de l'homme en avril

En prévision : CP ABCD : Sortie à la ferme en avril les lundis et vendredis à partir du 22 avril. En cas de météo défavorable, les sorties sont reprogrammées.

10. Spectacles offerts aux élèves :

Deux spectacles seront programmés au premier semestre vers le mois de juin ;

Un pour l'école élémentaire et un pour la maternelle. Nous recevons actuellement les propositions.

11. Equipement des classes et rénovation du Lycée :

Equipement des classes du primaire :

Informatique :

Les classes de PS seront équipées d'un téléviseur connecté à l'ordinateur (l'installation est pratiquement terminée).

Toutes les autres classes de l'école sont équipées de deux ordinateurs, d'un vidéo projecteur et d'un TBI pour deux classes.

Toutes les classes du primaire (élémentaire + maternelle) sont équipées de coin écoute.

Projet immobilier

M. Bautista, Directeur Administratif et Financier, explique la raison du changement dans les différentes phases du projet.

Le projet initialement prévu à 6 millions d'Euros, est du fait de l'inflation et du maintien à un niveau très fort de Pesos passé à 9 millions.

L'AEFE a donc décidé de commencer par la rénovation complète du secondaire et de l'administratif.

L'isolation phonique et thermique, la peinture de l'ensemble des salles du bâtiment s'est terminée en février. L'ensemble de ces travaux s'est déroulé en site occupé par les élèves et n'a en rien perturbé le bon fonctionnement pédagogique de l'établissement. La Direction de l'AEFE présente à Buenos Aires du 12 au 14/04 a émis un avis très favorable à appuyer financièrement cet excédent de cout pour que les travaux puissent se réaliser.

L'auditorium a également été en travaux et le système air chaud/froid est maintenant opérationnel. Il est équipé d'un vidéo projecteur de haute résolution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Secrétaire

Président

Laurence Médini

Lucien Amiach

